

Présentation* du petit déjeuner/débat APR, Cercle Européen, 1 rue Massenet, 67000 Strasbourg.		
Date	Thème	Intervenant
17 décembre 2004	Stratégie de développement de Bâle- Mulhouse	Dr. Hans Wirz

\* Accédez aux autres documents disponibles sur notre site <http://www.apr-strasbourg.org/>  
et inscrivez vous pour recevoir toute l'information APR.

*Ville, canton et agglomération trinationale de Bâle (ATB) :*

## Orientation de la prospective de l'agglomération bâloise

- Perte continue du nombre d'habitants depuis 1990, arrêt de la perte depuis 2 ans (ville de Bâle 2004 : 167'000 hab., Canton 188'000, ATB 600'000)  
Croissance continue de construction de logements (ville 2004 : 104'000).  
Problème structurel : trop de petits logements (1 à 3 pièces), manque de grands logements
- Politique cantonale affichée concernant les logements : 5'000 nouveaux logements en 10 ans  
objectifs politiques :
  - stabilisation du nombre d'habitants et de la structure démographique
  - renverser la tendance de péri-urbanisation
  - consolidation des impôts pour le canton (percepteur principal de taxes)
 objectifs sectoriels :
  - augmentation de l'offre en grands logements
  - modernisation de l'ensemble du parc de logements
  - augmentation générale de la qualité / de la gamme de l'offre en logements
 Le programme est bien reçu par le monde des architectes et des investisseurs. Des concours d'architectures sont courants, aussi dans le secteur privé. Un très bon niveau architectural en résulte. La production est supérieure à 400 unités p.an..
- Le pilotage politique se sert de l'outil du Politikplan (actuellement 2003 à 2006). On y trouve tous les objectifs des 7 secteurs politiques, ainsi que le plan de financement et d'investissements sur les 4 ans de 2003 à 2006
- La ville de Bâle et le Canton de Bâle-Ville (Bâle + 2 communes) sont conscient qu'un développement ne peut se faire qu'avec tous les partenaires de l'agglomération. A ce

niveau, il y a deux partenariats privilégiés :

- A) Le partenariat avec le Canton de Bâle-Campagne (265'000 habitants). Il y a de nombreux contrats, projets, services communs et autres types de collaboration ponctuels. Dans la plupart des domaines, la coopération fonctionne bien. Périodiquement, l'équilibre est précaire et il y a des tensions politiques. Les reproches mutuels sont "classiques" et sont typiques pour toutes les agglomérations : la ville-centre reproche aux banlieues (aisées) de s'abstenir d'assumer des responsabilités pour les "prestations centrales" (culture, éducation supérieure, problèmes sociaux etc.) et simplement de profiter de la locomotive qui est la ville-centre (mots-clés : Trittbrettfahrer, Speckgürtel). Bâle-Campagne reproche à la ville-centre d'être une caisse sans fond, de solliciter continuellement les banlieues à participer (financièrement) aux projets qu'elles n'ont pas initiés, etc.  
En fin de compte, le bilan global est plutôt positif, tous les deux cantons étant conscient d'être une "Schicksalsgemeinschaft".  
Bâle-Ville et Bâle-Campagne n'ont pas élaboré une vision de développement globale pour eux seul. Cela se fait au sein de l'ensemble de l'ATB.  
Dans le domaine du développement économique, les deux cantons travaillent étroitement ensemble (CCI des deux Bâle, Promotion économique des deux Bâle).
- B) Le partenariat et la coopération au sein de l'ATB (Agglomération Trinationale de Bâle). La démarche ATB débutait en 1994. Depuis 2001, elle est institutionnalisée comme Association. La démarche a pris de l'envergure et sert aujourd'hui comme référence pour tous ses partenaires.  
Jusqu'en octobre 2001, les partenaires ont élaboré un concept global pour l'agglomération de 600'000 habitants, accompagné d'une trentaine de projets-clefs. Depuis ce temps, et avec le soutien d'Interreg III, les partenaires des trois secteurs nationaux travaillent sur des études de faisabilité, assurant ainsi une continuité de la démarche initiale. Entre temps, quelques grands projets sont en cours ou ont été achevés.
- Le concept global et les projets-clefs de l'ATB reste, avant comme après, le cadre d'orientation pour le développement de l'agglomération. En tout cas, les documents de planification régionale (plans directeur cantonaux, Regionalplan côté allemand) s'inscrit bien dans ce concept global.
- Du côté suisse, les idées retenues dans l'ATB ont été repris dans le „Agglomerationsprogramm Basel“ de 2004, document exigé par la Confédération dans le cadre de redistribution des allocations régionales. Avec cette nouvelle politique (soutenu par le référendum du 28/11/2004 avec une majorité pour), les grandes agglomérations suisses connaîtront un soutien plus fort du côté de l'Etat, notamment pour leur réseaux de transport.
- Il faut noter que la région de Bâle dispose de deux observatoires de qualité qui, chaque année, sont largement débattus dans les cercles politiques et économiques. Il s'agit de la Wirtschaftsstudie Nordwestschweiz (Etude économique du Nord-Ouest de la Suisse) et des „Perspectives Régio“ et des „Benchmarking Reports“ de la BAK.

## Relations avec les espaces voisins

- La coopération (transfrontalière) dans le périmètre du Rhin supérieur a une longue tradition, initiée par la Regio Basiliensis en 1963.  
Sans évoquer toutes les phases de son évolution et de ses manifestations, la coopération se présente aujourd'hui d'une façon bien établie, certes avec ses hauts et ses bas, mais généralement bien acceptée. Bâle se perçoit en ce sens comme appartenant au réseau de villes du Rhin Supérieur.  
Un sous-groupe, placé entre le périmètre du Rhin Supérieur et le l'ATB, est la Regio TriRhena. Dans ce cadre, la ville de Bâle se sent peut-être un peu plus engagé vis-à-vis de ses voisins proches.
- Il ne faut pas se faire des illusions : la Conférence du R.S., le Conseil du R.S., la Region TriRhena et d'autres institutions sont surtout des coquilles, des lieux de rencontres et d'échange d'information. Il y a certes aussi des produits communs : par exemple le Cadre d'Orientation du Rhin Supérieur, les nombreux projets Interreg etc. Mais l'ancrage local reste faible. Tous les concepts communs et les intentions de projets n'ont juridiquement pas de valeur contraignante. Finalement, ce sont les acteurs locaux/nationaux qui favorisent, ou ne favorisent pas, la transposition des projets de coopération dans le droit local/national.
- Les relations de Bâle avec sa grande voisine, Mulhouse, sont quasiment marginales. Certes, il y a quelques réalités : l'EAP, la Region-S-Bahn, les 3000 (?) Mulhousiens travaillant à Bâle. Mais il n'y a pratiquement pas de contacts au niveau des acteurs politiques, administratifs, culturels, et même économiques. On ne se connaît pas, il n'y a pas de projet commun.  
**SUJET À DÉBATTRE !**